

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'Electeur

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET CRITIQUE

Première année.—No. 35.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 12 Janvier 1867.

## L'ELECTEUR,

JOURNAL REDIGÉ DANS LES  
INTERETS DEMOCRATIQUES

PAR  
UN COMITE DE COLLABORATEURS.

PARAIT LE SAMEDI,

Au No. 47 Rue St. Marguerite, St. Roch.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT.

L'abonnement est de \$ 1.50, par année, payable d'avance, pour la ville et de \$ 1.00 pour la campagne. Ceux qui discontinueront devront le faire par écrit et un mois avant l'expiration de leur abonnement.

### Tarif des Annonces.

Toute annonce n'excédant pas dix lignes :	
2 insertions	\$ 0.38
4 " "	0.63
8 " "	1.25
24 " "	2.00
48 " "	3.75
Toute annonce n'excédant pas vingt lignes :	
2 insertions	\$ 0.50
4 " "	0.85
8 " "	1.50
24 " "	3.00
48 " "	5.00

Toutes lettres, correspondances, &c. doivent être adressées FRANCO, à A. GUERARD et Cie. EDITEUR, Propriétaire Rue Ste. Marguerite, No. 47.

## L' E L E C T E U R .

Se vend chez M. E. Balzaretto, No. 39, Rue du Pont, St. Roch; M. G. A. Delille, Manufacturier de tabac; Faubourg St. Jean; M. Hardy, libraire, Basse-Ville; M. Bellerive et Lalorce, Maison des Bains, Haute-Ville; M. Bastien, barbier, rue St. Joseph; M. Marier, barbier, rue St. Joseph; M. Crémazie, libraire; J. William's Barbier, côte du Palais, M. Wm. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent, Montréal.

### FEUILLETON DE L'ELECTEUR.

12 JANVIER.

### UN AMI.

( suite et fin. )

Pierre cessa de parler, et, la tête baissée, la poitrine haletante, il attendit. Comme Pauline ne répondait rien, il la regarda. Il vit que depuis qu'elle était là elle n'avait pas changé d'attitude. Il interrogea son regard naguère si expressif: ce regard était morne. Alors il eut peur, et sa peur lui donnant un excès d'audace dont, en toute autre circonstance, il eût été incapable, il saisit de ses mains calleuses les petites mains de la pauvre désolée, et se servant des formules les plus attendrissantes que son cœur put lui suggérer, il la pria, la supplia de lui dire un mot, un seul!

Pauline resta muette.

Une horrible lumière traversa l'esprit de Pierre, et il s'écria:

— Mon Dieu! ce n'était donc pas assez de lui enlever à la fois et son père, et cette sécurité de l'avenir qui fait le bonheur de la vie! vous lui enlevez encore la raison!...

Et des pleurs inondèrent son brun visage, et il resta à genoux en proie au plus horrible désespoir. Tout à coup il se leva.

— Des pleurs! se dit-il. Est-ce que je ne suis plus un homme? J'étais venu pour combattre la misère; je trouve la misère et la folie, eh bien, foi d'homme, la misère et la folie, je les vaincrai!...

Avant tout il s'occupe d'assurer à Pauline les soins et la surveillance que réclamait sa situation. Pierre avait encore sa mère, une femme simple et toute de cœur comme son fils; il lui écrivit à la hâte:

— Mère, celle que j'étais venu consoler est plus malheureuse que nous ne le pensions. Laissez-la vos affaires et les miennes; accourez près d'elle, et, quoi qu'il arrive, ne la quittez pas d'un instant. Peut-être me revêrez-vous ce soir, peut-être demain. Pendant ce court espace de temps, soyez pour elle ce que vous avez toujours été, ce que vous êtes toujours pour moi, la meilleure des mères.

Dès ce moment, Pierre, certain de l'empressement que mettrait sa mère à faire ce qu'il attendait d'elle, ne songea plus qu'à réaliser le plus promptement possible un projet dont il avait puisé l'idée et dans son intelligence et dans son cœur, projet dont, j'en suis sûr, vous avez deviné le but: il s'agissait de rendre Pauline à la raison.

Hélas! comment pourra-t-il mener à bien la guérison qu'il entreprend? Recourra-t-il aux médecins? Mais la folie est un de ces abîmes mystérieux où se perd la science des hommes. La folie, c'est la main du Créateur qui s'appesantit sur la créature! Quand et comment la colère de Dieu cesse-t-elle? Dieu le sait!—Que Dieu soit en aide à Pierre!

Lorsque Pierre sortit de la chambre où l'orpheline avait cherché un refuge, la vente à l'enchère, cette vente, occasion de la catastrophe qui venait d'éclater sur la tête de Pauline, était terminée. Seulement, les acheteurs n'étaient pas encore partis. Chacun se disposait à faire enlever ses acquisitions, Pierre vint au milieu d'eux et leur dit:

— Tout à l'heure, quand vous achetiez, j'aurais pu, comme tout autre, prendre part à cette vente; j'aurais pu essayer de vous faire concurrence. Je ne l'ai pas fait: à chacun son métier. Le vôtre n'est pas le mien. Maintenant je vous demande un service, un service réel. Ce mobilier que vous venez d'acquérir, et qui n'est ni plus beau ni plus laid que tant d'autres mobiliers qui tous les jours se vendent à la criée, il me convient, je voudrais le posséder. Abandonnez-moi donc tout ce qui est là, et je vous offre un bénéfice de cinquante pour cent... Est-ce entendu?

Un des marchands prit la parole et commença l'honnête d'usage, cette homélie que M. de la Palisse eût inventée si elle n'était pas plus vieille que le monde, à savoir: que les temps sont durs, les loyers hors de prix, les impositions fort élevées et les patentes bien lourdes.

D'une voix de tonnerre, Pierre interrompit l'orateur:

— Je n'ai pas de temps à perdre. Je pensais vous avoir proposé une magnifique affaire... Ça n'est pas votre avis?... Serveur de tout mon cœur!... Je vais porter mon argent à des mains moins avides.

Il s'en allait. Les marchands comprurent que s'ils hésitaient leur proie leur échappait: ils consentirent. — Honnêtes marchands!

Cependant la tâche de Pierre n'était qu'à demi faite; il le savait et ne s'en effrayait pas; car c'était un de ces esprits vifs et nets qui, sans perdre de temps à tourner autour d'un obstacle, l'attaquent de front et l'enlèvent d'assaut. — C'est un homme de cette trempe qui a dit: — Si c'est difficile, c'est fait; si c'est impossible, cela se fera.

— Pierre savait qu'à Paris on remplace le temps par l'argent; il ne le ménagera point. Aussi

marcha-t-il vite. En moins de deux heures, un logement est arrêté; un tapissier, ouvrier habile et homme de goût, s'occupe des glaces, des rideaux, des tentures. Quant aux meubles, c'est sous la direction et par les soins personnels de Pierre qu'ils sont mis en place. Ai-je besoin de dire avec quel empressement et quelle ardeur? Ai-je besoin de dire qu'il fait un minutieux appel à ses souvenirs, afin que, chaque chose étant disposée comme elle l'était jadis, mademoiselle Pauline puisse oublier le présent et se croire revenue à ce passé, ses amours? Oh! vous l'auriez admiré, si vous l'aviez vu cherchant à caser en leur lieu ces mille petits riens qui composent un mobilier féminin, et que les femmes seules savent manier sans les briser! Regardez donc, je vous prie, avec quelle timidité respectueuse ces hommes, dont les rudes mains ne remuent jamais que de lourds charpentiers, enlève pour ainsi dire sans les toucher, les élégantes bagatelles, les capricieuses chinoïseries, qu'une brutalité inattentive ne heurte jamais impunément. Puis le voilà qui prend entre ses gros doigts, avec une délicatesse d'enfant, une mignonne toilette aux colonnettes sveltes et sveltes; aux incrustations de cuivre, de nacre et d'ébène. Il s'efforce de retenir courageusement son souffle, de peur de compromettre la solidité du fragile édifice, qu'il tremble, le pauvre Hercule, de voir s'épanouir en poussière. — N'est-ce pas là, dites-moi, un piquant et délicieux spectacle?

Enfin tout est terminé, tout est en place ou à peu près. Il était temps, car voici que d'une voiture descend Pauline, soutenue par la mère de Pierre Champré.

Et maintenant l'épreuve commence. Maintenant il faut voir si Pauline, que la douleur a rendu folle alors qu'elle a vu les saintetés de la maison paternelle subir une indigne profanation, retrouvera sa raison en retrouvant intacts et purs tous les trésors de ses souvenirs d'enfant.

Pierre la dévota du regard, et cherche sur cette physionomie immobile quelque trace d'émotion. Hélas! Pauline regarde sans voir. On lui parle, elle ne répond pas; Pierre la prend par la main, il la conduit à son piano, elle se laisse conduire; mais, elle ne se souvient pas, mais son front est toujours pâle, ses lèvres sont toujours blanches, ses yeux toujours secs, et enflammés. De ses mains qui errent au hasard, elle a frolé les touches sonores, et ces vibrations qu'elle aimait ne vont point jusqu'à son cœur. L'out espoir est-il donc perdu? Pierre le craint, et, courbant la tête, il se met à pleurer.

Tout à coup le visage de la malade se colore d'une vive rougeur, ses yeux semblent renaître, sa poitrine se gonfle, sa bouche, tout à l'heure horriblement contractée, se dilate en un sourire d'une ineffable expression, elle s'écrie:

— Mon père! mon père!

C'est qu'elle vient d'apercevoir le fauteuil gothique où mourut son vieux père en lui donnant son dernier regard, sa dernière bénédiction et son dernier baiser. C'est que cette vue lui a redonné le bonheur dont elle s'était crue dépouillée à tout jamais, le bonheur de se souvenir. Alors son âme, qui fatiguée de désespoir s'était endormie du sommeil de l'oubli, son âme s'est réveillée!

Puis à mesure qu'elle revient à la vie, à mesure que ses yeux se reprennent à voir, ses mains à toucher, son intelligence à concevoir; à mesure qu'elle se retrouve en face de son lit de jeune fille, en face de toutes les richesses auxquelles, le matin même, elle avait pensé dire un éternel adieu, voilà qu'elle se souvient de tout, voilà qu'elle comprend tout, et d'une voix entrecoupee par des larmes de joie, avec un accent plein d'une sainte reconnaissance:

— Pierre! dit-elle; Pierre, je voudrais bien vous embrasser!

Et Pierre, ivre de bonheur, s'était agenouillé et, la main sur son cœur, comme s'il eût voulu en comprimer les battements de peur qu'ils ne lui brisassent la poitrine, il avait reçu le chaste baiser de l'orpheline.

Telle est l'histoire que j'ai recueillie, l'autre jour, de la bouche même de Pierre Champré, aujourd'hui l'heureux époux de la charmante Pauline, laquelle m'a paru n'être plus folle que d'amour pour son mari.

« Heureuse folie ! me dit-elle en souriant ; celle-là, je vous le jure, est incurable ! »

— Dieu vous entende, madame ! car être deux et ne former qu'un, dans une seule âme avoir deux âmes, ah ! c'est là un bonheur que les anges eux-mêmes doivent envier ! »

EDOUARD LEMOINE.

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de nous envoyer le montant de leur abonnement qui ne peut être moindre que de six mois. Si elles ne veulent pas s'abonner, elles sont priées de le renvoyer.

## QUEBEC :

SAMEDI, 12 JANVIER 1867.

### LA QUESTION DES INCENDIES.

Tout ce qui nous arrive maintenant du comité général de distribution est de nature à inquiéter vivement les victimes de l'incendie, et plus particulièrement celles qui ont besoin d'être secourues sans délai ; car, il ne peut pas se le dissimuler, il y a urgence à apporter à un grand nombre de ces victimes un soulagement prompt et efficace.

Grâce à la morgue brutale avec laquelle le Maire traite toutes les questions, soit dans son journal et ailleurs, nous avons à regretter l'existence, au sein du comité général, de deux partis bien tranchés, et si les membres n'arrivent pas à une réciprocité de concessions, les plus graves résultats devront inévitablement surgir de ce déplorable antagonisme.

L'un de ces partis voudrait secourir la misère qui existe actuellement parmi les incendiés à même les fonds donnés pour cet objet, et l'autre qui semble agir sous la direction immédiate de M. Cauchon, ne veut pas qu'il soit déboursé un centime à cette fin, parceque la détresse n'existe pas, selon lui.

Nos lecteurs doivent, sans aucun doute, ne pas avoir perdu le souvenir de l'opinion que nous avons émise sur l'emploi des fonds confiés au comité. Nous avons été d'avis que l'argent donné sous de certaines conditions, devait être remis, puisqu'il y avait, d'après la majorité des membres du comité, exagération de détresse. Mais puisque le comité a pris sur lui d'encasser cet argent, nous nous permettons de lui déclarer qu'il n'a pas le droit d'en faire un tout autre emploi que celui indiqué par les donateurs, et que s'il a quelque souci de la bonne renommée de Québec, il doit en faire la distribution immédiatement ; car la misère est vraiment profonde au sein des victimes du grand incendie et ses plaintes commencent à inquiéter même ceux qui l'ont niée dans un but trop intéressé.

Cette question de la détresse où se trouvent un grand nombre d'incendiés, est venue, à différentes reprises solliciter l'attention du comité ; le fait est, comme nous venons de le dire, que c'est elle qui est maintenant une cause de profonde division. Plusieurs membres du comité, qui n'ont pas occasion d'envisager les misères qui sont le résultat de l'incendie du 14 octobre, affirment qu'elles n'existent pas ; d'autres les tiennent systématiquement. Ces derniers se recrutent par un côté ceux qui ont pour idée fixe la reconstruction des maisons et qui pour l'égoïsme jusqu'à ne pas vouloir remplir les conditions du « soulagement immédiat, » exprimées par un grand nombre de donateurs à l'étranger.

Voilà maintenant cette question de la misère. Ceux qui la nient, nous parlons des gens de bonne foi, ont-ils réfléchi que dans Québec, depuis plus d'un an, toutes les industries sont en souffrance ? Et pourquoi, nous vous le demandons, cette émigration incessante de tant de chefs de familles aux États-Unis ? Est-ce que la plupart des chantiers de construction ne sont pas fermés, et entrevoyons-nous distinctement l'époque où ils reprendront leur activité d'autrefois ? Est-ce que

toutes ces souffrances, toutes ces angoisses du père de famille, tout ce malaise des classes laborieuses, n'ont pas été profondément aggravés par cette grande catastrophe ? Est-ce que l'ouvrier, naguère propriétaire, ne paie pas maintenant loyers depuis qu'il est dépossédé de sa demeure ? Est-ce que le locataire, qui perdu meuble et linge, ne se trouve pas à l'étroit dans des maisons encombrées par les incendiés et dont le prix de location a augmenté en raison de cet encombrement ?

Où, la misère existe à un degré considérable ; et si ses plaintes, si l'expression de ses légitimes besoins n'arrivent pas au cœur du comité, c'est parce qu'elles sont étouffées par les dénégations de quelques égoïstes. Nous invitons quelques uns des membres du comité général à visiter les centaines de familles, accablées il y a quelques mois à une certaine aisance, manquant de tout dans leurs logements improvisés de croûtes et de planches assemblées avec la plus extrême parcimonie, et ils verront la misère en face avec toutes ses horreurs ; ils verront surtout la misère qui ne veut pas tendre la main, celle qui laisse volontiers prendre sa place par cette mendicité bruyamment effrontée que nous connaissons trop.

Nous sommes persuadé que l'on est pas arrivé à connaître toute l'étendue de la détresse dont nous parlons, parceque les comités locaux de St. Roch et St. Sauveur sont mal organisés, ou plutôt ne le sont pas du tout. C'est sur eux que retombe toute la responsabilité. Nous n'accusons personne ; mais il n'en est pas moins vrai que la distribution des effets et de l'argent n'a été confiée qu'à deux personnes, une à St. Roch et l'autre à St. Sauveur, et qu'avec la meilleure volonté du monde elles ne pouvaient suffire à la tâche de donner satisfaction aux impérieuses exigences du moment. Aussi l'une d'elles répondait, quand elle était interpellée à propos de gens qui n'avaient pas été secourus, que leur tour n'était pas arrivé ! Et c'est parceque son tour n'était pas arrivé, que l'incendie modeste a fait se longtemps antichambre ou attend encore !

Il nous semble que l'on aurait dû former, à St. Roch et St. Sauveur, un comité de douze personnes comme cela se pratique dans d'autres localités où il y a des distributions à faire, et avec un pareil système les victimes eussent été soulagées sans trop attendre, et les regrettables erreurs dont on se plaint n'eussent pas eu lieu. A St. Sauveur le conseil municipal aurait dû être appelé à fournir quelques uns de ses membres pour la formation d'un comité. Pourquoi une autorité légalement constituée comme le conseil municipal de St. Sauveur n'aurait-elle pas apporté toutes les garanties désirables ? On a donc suivi, en ce qui regarde les deux localités où il y a plus de victimes à soulager, aucun plan pratique, et le défaut d'organisation mène aux plus mauvais résultats.

C'est ici le lieu de parler de la conduite de M. Cauchon et de ses partisans à l'assemblée du comité général de distribution, lundi soir. M. Cauchon n'a pas perdu ses anciennes habitudes de violence, et brutaliser tous ceux qui lui font le moindre obstacle. Dans l'injonction à M. Glover (qui un des citoyens qui l'ont nommé Maire) de se taire, il y avait plus que de l'injure, il y avait de l'ingratitude. Dans le comité, M. Cauchon et ses adorateurs, instruments qui n'agissent que par un ressort que lui seul fait mouvoir, gens sans initiative qui se courbent et se dressent à sa volonté. Cependant quand ils ne sont plus sous l'œil du dictateur, ils vous avouent *sotto voce* que la personnalité de M. Cauchon est très embarrassante. Quel courage dans cet aveu, et comme il nous donne une vaste idée de la petitesse de leur caractère ! Heureusement que le comité n'est pas tout composé de pareils gens et qu'il y a : à encore, Dieu merci, assez d'indépendance pour résister aux prétentions outrepassées de M. Cauchon.

### ASSEMBLEE A LA SALLE JACQUES CARTIER.

Il y a eu, jeudi soir, à la Salle Jacques Cartier, une assemblée des citoyens de St. Roch et St. Sauveur. La convocation en avait été faite avec tant de discrétion que la plupart de ceux qui y assistaient étaient sous l'impression que l'argent donné aux incendiés allait être distribué le soir même. Ils ont été grandement surpris de se trouver invités à protester contre un article un peu vieilli du *Morning Chronicle*. C'est M. Huot, notre représentant, qui a passé au fil de

ses phrases académiques un certain nombre d'anglais de cette ville, et l'article de ce journal. C'est assez remarquable que ce monsieur à tous jours, quelques individus ou quelques classes à vilipender dans ses discours, même parlementaires : on sait de quelle façon il a allongé le titre du premier ministre et traité les marchands de la Basse-Ville l'hiver dernier.

L'article du *Chronicle* n'était là, on le sent bien, qu'un prétexte d'élection ; et puis, la question des incendiés a des aspects si multiples ! Donc M. Huot n'a pas pu faire autrement qu'en parler un peu, et en voulant dénoncer ceux qui veulent distribuer les fonds que possède le comité de secours immédiatement, il n'a fait que provoquer les cris nombreux de « nous voulons l'argent de suite ! » Ce sont des incendiés de St. Sauveur qui s'expriment ainsi. Les anglais, sur la question de la distribution immédiate de ces fonds, sont donc d'accord avec les incendiés de St. Sauveur ! ... Huot s'est trouvé dans une position très embarrassante ; car ceux qui veulent attendre au printemps prochain ont siégé en comité chez lui. Il n'a pas hésité longtemps, et il s'est mis à faire une battue sur un terrain étranger à la question des incendiés, — l'annexion de St. Sauveur à St. Roch et la supériorité des rues du premier sur celles du second ! Il est évident que M. Huot n'était fixé que sur un point en allant à l'assemblée, celui des élections parlementaires qui approchent.

Nous reviendrons probablement sur cette assemblée. Disons en terminant que M. Huot ne pouvait mieux se fourvoyer. En effet, il s'agissait bien de venir, après coup, dénoncer un article qui a provoqué des répliques dont la portée est au moins aussi profonde que son discours de jeudi. Les citoyens, qu'il a abrités de sa parole, savent très bien que sa place était au comité de secours, et ils savent aussi le peu de soin qu'il a pris de les y représenter, en n'y assistant que deux fois.

Ceux de nos abonnés qui ne conservent pas les numéros de « l'Électeur », voudront bien nous faire parvenir le numéro du jour du courant, la vente du journal ayant été plus considérable ce jour-là.

### TRAITE DE GEOMETRIE, DE TRINOMIETRIE, ETC.

PAR Charles Baillarge Ecuier.

Nous venons de recevoir un exemplaire de cet ouvrage, et nous remercions tout d'abord bien cordialement l'auteur de son magnifique envoi.

Pour apprécier cet ouvrage comme il le mérite, il faudrait en faire une étude complète et sérieuse que de nombreuses occupations nous empêchent entièrement de faire en ce moment. Nous ferons néanmoins sur ce volume quelques remarques qui nous sont inspirées par le rapide examen que nous en avons fait.

L'ouvrage a 884 pages, mais la partie géométrique, divisée en 7 livres, ne contient réellement que 728 pages. Le reste du volume renferme une foule de tables du plus grand intérêt et de la plus grande utilité pratique. Ce sont des tables de logarithmes, de sinus et tangentes, de cordes, du poids spécifique, d'une foule de corps ou substances, des bois, bois en lien, etc., etc.

M. Baillarge s'est efforcé dans cet ouvrage d'abrégé autant que possible les deux cents et quelques propositions des six premiers livres d'Euclide, tout en les rendant plus concises, plus claires, et par conséquent plus faciles à retenir ; et de fait ce monsieur a été tellement heureux dans son travail qu'il a réussi à les réduire au milieu de moitié. Pour parvenir à un semblable résultat il fallait chez l'auteur, outre une haute intelligence, un grand savoir et des talents mathématiques hors ligne.

Il nous est impossible d'expliquer le procédé suivi par M. Baillarge : une semblable explication nous entraînerait trop loin. Ici l'auteur fond en une seule proposition, simple et courte, plusieurs propositions qui ne sont que des espèces de répétitions, ou qui se déduisent facilement comme conséquences d'autres propositions qui précèdent ; il rétranche bon nombre de théorèmes, ou y met plus de concision dans les développements ; ailleurs il ne fait qu'un simple corollaire ou scolie d'une proposition plus générale, ou n'en fait même qu'un simple axiome : partout enfin il abrège, éclaircit, rend plus compréhensible certaines propositions ; et réussit à donner un nouvel intérêt à une étude jusqu'à présent considérée comme assez rebutante par la plupart des hommes qui s'occupent de cette science.

Un des grands mérites de l'ouvrage, c'est que pour chaque théorème, chaque scolie, etc., il y a dans le corps de la définition, en caractère plus noir, comme un résumé complet de cette définition. De sorte que



M. LE PRÉSIDENT, ne pouvant plus se contenir. — Mais, mon ami, vous avez donc perdu la tête; vous nous parlez d'essieux, de moulin et de câble, et il s'agit de votre pain (Hilarité générale que le plaignant partage lui-même et plus bruyamment que personne encore.)

— Quand il a fini de se tordre pour rire plus à son aise, facétieux enfant de l'Auvergne reprend plus gravement :

— Il paraît qu'il y a un quicroco, mon magistrat, et c'est pas étonnant, car vous n'entendez pas notre langue à nous autres. Celui-là, qui sait bien ce que je veux dire, m'a subtilisé mon haquet, avec qui je porte la marchandise et que je gagne mon pain, c'est pourquoi qu'alors j'appelle mon haquet mon pain, et que je dis que celui-là m'a volé mon pain, puisqu'il m'a volé mon haquet : c'est plus clair que le jour, ce raisonnement-là. (On rit.)

M. LE PRÉSIDENT. — A la bonne heure. (Au prévenu.) Convenez-vous d'avoir pris ce haquet ?

LE PRÉVENU. — Rien que pour rire, mon juge, puisque j'ai tout rendu.

L'AUVERGNAT, interrompant. — Il a tout rendu de force, mon juge, parce qu'il manque encore mon câble de quinze jours.

LE PRÉVENU. — Il y en avait pas de capre !

L'AUVERGNAT. — Allons donc, est-ce qu'un haquet bien constitué peut marcher sans câble ?

Le tribunal condamne le prévenu à six mois de prison.

### VARIÉTÉS

Un petit garçon de dix ans, vêtu d'une blouse, entre dans une boutique de libraire, regarde les deux brochures à propos du tombeau de Champlain, et reste longtemps en contemplation devant cette littérature.

— Que veux-tu, mon enfant ? demande le commis.

— Je voudrais monsieur, quelque chose de triste.

Nous avons beau faire, les anglais nous dament toujours le pion en fait de paris. Dernièrement, plusieurs gentlemen étaient dans une taverne de Piccadilly. Tout à coup un homme se renversa avec des symptômes d'apoplexie. — Je parie qu'il ne vivra pas dix minutes, dit l'un. — Vingt-cinq livres, qu'il est mort dans un quart d'heure. — Cinquante qu'il meurt avant dix. Tous les paris sont aussitôt acceptés que proposés. Un de ceux qui avaient parié pour la vie place un flacon sous le nez du moribond. — Permettez, dit un des parieurs, les flacons n'en sont pas.

Un des nombreux "schumacker" qui honorent la cordonnerie Parisienne, se moquait très-librement d'un anglais qui, après dix ans de séjour en France, n'avait pu encore s'approprier notre prononciation. Les Allemands, selon lui, perdent bien plus aisément leur accent, et pour exemple, il se citait lui-même en ce comparant à son camarade irlandais. Il riait, à gorge déployée, notamment parce que ce William en était encore à dire des petites pods.

— Mais vous, lui dis-je, comment prononcez-vous cela ?

— Oh ! moi, monsieur, répondit-il avec une incroyable fatuité, c'est bien différent, che ris : *Tes betits bois !*

On sait que tout gentlemen bien appris doit, après un banquet public ou un festin de famille, prononcer un speech et porter un toast aux dames. Voici un toast assez original, mais tout à fait de circonstance, formulé par un gentlemen galant, et rapporté par le *Gateshead-Observer*. — Puis-ent les vertus de ces dames être aussi amples que leurs jupons, et leurs défauts aussi petits que leurs chapeaux.

On distribuait le déjeuner dans un des collèges de Paris, et, par extraordinaire, le pain sortait du four.

— Tiens, dit le petit Calipo, en mettant dans sa poche un énorme croûton, du bon pain tendre !... On n'en donne pas tous les jours ! ma foi, je vais en garder un peu pour demain !

L'ancien exécutif des hautes œuvres, Monsieur de Paris, comme on nommait Sanson, proposait au rédacteur en chef d'un grand journal ses *Mémoires*. — Nous sommes sept générations de Sanson depuis 1685, disait-il, ne croyez-vous pas qu'il y aurait dans cette publication quelque in-

— Certainement, répond le rédacteur en chef, mais cela dépend de l'exécution !

\* \* \*

Un joli mot de Béranger.

On lui faisait compliment de l'exactitude avec laquelle il arrivait toujours aux rendez-vous.

— C'est plaisir de vous inviter à dîner, lui disait une maîtresse de maison ! vous ne vous faites jamais attendre.

— Je ne suis plus jeune, madame, répondit le poète, et l'expérience m'a appris une chose : c'est qu'il est dangereux de ne pas arriver à l'heure : les convives qui vous attendent ne se souviennent alors que de vos défauts.

LE GLANEUR.

## ANNONCES

THIBAudeau, THOMAS & CIE.  
IMPORTATEURS DE  
MARCHANDISES

Anglaises, Françaises, Allemandes,  
Américaines, etc.

A l'encoignure des rues St. Pierre et Sous-le-Fort,  
Québec. à Montréal, Thomas, Thibaudeau et Cie. à  
Manchester, Thomas et Thibaudeau.

### VISITES DU JOUR DE L'AN.



La politesse d'accord avec l'hygiène exige que les dents soient parfaitement entretenues. La propreté de la bouche dépend de celle des dents. Une dent gâtée ou une mauvaise haleine souvent dérange bien des calculs, sans que la personne désappointée ait connu la véritable cause de son mécompte. Il est de ces choses qu'on sent et que l'on n'ose dire.

N'oubliez pas que parmi les articles de toilette, l'usage du PHILODONTE du Dr. POURTIER est indispensable pour faire les visites du Jour de l'An. Recommandé et vendu par tous les Pharmaciens. 12 jan.

## AU SERPENT D'OR.

Remèdes brevetés contre les Rhumatismes et les douleurs, en vente à la PHARMACIE DE QUEBEC.

FORTIER & Cie.

Spécifique de Davenport.	Emplâtres de Wells.
Salsepareille d'Ayer.	Opodeldoc.
" de Bristol.	Huile de Cèdre.
" de John Bull.	" de Gargling.
" de Hembold.	ou de Merchand.
" de Townsend.	Liniment du Vermont.

Pain Killer ou annihilateur des douleurs. Radway's Ready Relief ou récupérateur des douleurs, et une foule d'autres médicaments non seulement employés contre les Rhumatismes, mais contre toute espèce de maladies, dont il sera donné une description prochainement.

## A VENDRE OU A LOUER

POSSESSION IMMEDIATE.

Une maison à deux étages, en pierre de taille, sur la rue de la Reine, No. 101. — Termes de paiement faciles et titres incontestables. S'adresser à M. Joseph Breton, rue Richardson ou au notaire soussigné.

FRANS HUOT

QUEBEC. 22 DECEMBRE, 1866.

12, Rue du Pont.

## ETABLISSEMENT

DE ALFRED VENNÉ

AU BAS DE LA RUE GRANT, ST. ROCH.

Cet établissement, où sont installées les meilleures machines à vapeur pour scier, évider et raboter le bois de construction de maisons, prend chaque jour un accroissement considérable, et est mis en état de satisfaire avec promptitude et libéralité aux commandes qu'on voudra bien confier à son propriétaire. L'étendue du terrain sur lequel est érigé ce bel établissement industriel permet à M. Venné d'y garder un assortiment considérable de bois et autres matières propres à construire et qu'il peut disposer à des conditions on ne peut plus libérales.

M. Venné prend occasion de remercier sa nombreuse clientèle de l'encouragement qu'il en a reçu, et tâchera d'y répondre avec le même empressement et la même libéralité.



A. SAVARD,

HORLOGER DE LA MARINE.

60 RUE ST. PIERRE 60.

BASSE VILLE.

Réparations de Chronomètre, Montre, Pendule, Baromètre, Boîte-à-Musique, &c., faites avec soin et à des prix modérés.

N. B. La réputation d'habileté dont il jouit, et la longue expérience qu'il a acquise dans son art, lui font espérer qu'il donnera pleine et entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage.

C. NOREAU.

HORLOGER & BIJOUTIER,

RUE DU PONT, ST. ROCH,

QUEBEC.

Tient constamment un assortiment de Bijoux, tel que : MONTRES, BAGUES, BRACELETS, &c.

C. N. Exécute et répare tout ce qui concerne la Bijouterie.

T. GASTONGUAY,

PHOTOGRAPHIE.

43 RUE ST. JOSEPH. ST. ROCH D'ÉQUÉBEC.

Cet établissement est aujourd'hui en état de rivaliser, par la ressemblance et la perfection de ses portraits avec aucun atelier de première classe.

N. B. Il offre en vente, la photographie du terrain dévasté par le terrible incendie du 14 octobre, qui excite l'étonnement et l'admiration.

S. D. VACHON.

PROFESSEUR DE MUSIQUE.

Donne des leçons sur le Violon, Violoncelle, Guitare, &c., à domicile.

S'adresser chez Jos. Lyonnais, Luthier, No. 324 rue St. Joseph, St. Roch, Québec.



MAGASIN DE CHAUSSURES

JOSEPH LECLERC.

32 Rue Graig, St. Roch, 32

Possède un riche assortiment de chaussures pour Dames, Messieurs et Enfants, faites avec tout l'art possible. PRIX MODÉRÉS.

## RECOMMANDATION.

L'imprimerie de L'ÉLECTEUR exécutera tous les travaux typographiques qu'on sera disposé à lui confier; elle apportera la plus intelligente activité à satisfaire les personnes qui voudront bien la favoriser de leurs commandes.

A. GUERARD & CIE.